

**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

L'an deux mil onze, le vendredi 25 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

**Présents, observations.**

**ÉTAIENT PRESENTS :**

M. BOURGEOIS, M. RAGU, Mme BORDE, M. MEUNIER, Mmes DAILLY, BATREAU, M. PETIT, Mme CORMON, M. GUERIN, M. JABAUD, Mmes PERIGAULT, C. RICHARD, AOUT, M. JUARROS, Mmes SAFORCADA, MERICI, BOUFFENY, M. GLEYZE, Mme S. RICHARD, M. BERNARD, Mme JUBIN, M. GAUTRELET.

**POUVOIRS :**

M. SOMME à Mme BORDE  
M. JACSON à M. RAGU  
Mme IMIOLEK à M. MEUNIER  
M. BERGER à M. BOURGEOIS  
Mme DAMON à Mme S. RICHARD

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme CORMON

**ABSENT :** M. HERVOIR

\*\*\*\*\*

**M. GAUTRELET** souhaite rectifier le PV du 21 octobre dernier. Concernant le compte épargne temps, il souhaite modifier le mot « élevé » par « surprend ».

**M. BERNARD** précise que sur la page 6 du dernier Procès Verbal, il a été noté « inégalité » au lieu d' « illégalité », et que le mot « ils » soit remplacé par « le Groupe Etréchy et Solidaires ».

**M. BOURGEOIS**, après ses rectifications, déclare le Procès Verbal du 21 octobre 2011 adopté.